

# **Autour de la question du « contre transfert du chercheur » dans les recherches cliniques d'orientation psychanalytique en sciences de l'éducation**

**Philippe Chaussecourte**

## **Avant propos**

Le propos de cet article est de préciser la compréhension actuelle que j'ai de la notion de « contre-transfert du chercheur » et d'exemplifier quelques modalités de son usage dans le cadre de recherches cliniques d'orientation psychanalytiques en éducation et en formation.

Dans le livre *princeps* sur la démarche clinique en sciences humaines de Claude Revault d'Allonnes, au titre éponyme (Revault d'Allonnes, 1989/1999)<sup>1</sup>, Fethi Ben Slama examine déjà, dans un chapitre entier, *la question du contre-transfert dans la recherche* (Ben Slama, 1989/1999, p. 139-153). Le plan de son texte permet de saisir la ligne générale de son argumentation : il pose d'abord la question « pourquoi en vient-on à parler du contre-transfert dans la recherche ? », puis il tente de distinguer le contre-transfert de l'implication. Pour renforcer son propos, il évoque le travail fondateur de Georges Devereux et présente le mouvement de pensée dans lequel les travaux des chercheurs sensibles à ce type d'approche se sont inscrits. Il termine son chapitre en soulignant l'omniprésence des deux aspects – transfert et contre-transfert – dans les phénomènes psychanalytiques.

Son argumentation parcourt un chemin classique à propos de cette notion. À mon tour, je vais en reprendre des éléments que je vais réorganiser, et donc le re-parcourir en proposant de m'attarder sur quelques points qui auront sollicité plus particulièrement mon attention.

Je vais commencer par donner quelques repères psychanalytiques, avant de revenir sur le chapitre de F. Ben Slama en passant par quelques écrits, entre autres, de Jacques Ardoino et de G. Devereux qui font référence, le premier, en matière de notion d'implication pour les sciences de l'éducation et, le second, en ce qui concerne la notion de contre-transfert du chercheur en sciences humaines. Je donnerai ensuite quelques précisions sur la terminologie que je choisis actuellement d'utiliser pour ces notions. Enfin je proposerai deux exemples de travail élaboratif à propos d'un travail de

1. Livre construit à partir de textes se trouvant dans un *Bulletin de psychologie* paru en 1986 intitulé *Recherche clinique, clinique de la recherche*, sous-titré *La rigueur, le contre-transfert du chercheur* et faisant suite à un colloque des 16 et 17 janvier 1986 ; j'y reviendrai.

recherche et je justifierai le choix, pour le premier, de sa visibilité et, pour le second, j'évoquerai le pourquoi de son invisibilité.

## B.a.-ba sur des notions psychanalytiques

Il existe de nombreux écrits sur la question du contre-transfert. Nous avons tenté dans ce dossier d'en référencer quelques uns, ceux qui ont principalement nourri le séminaire appelé Séminaire ARAPP dont le travail a été étayé, entre autres choses, la réalisation de ce dossier. Mon propos n'est pas d'effectuer ici un tour d'horizon complet des notions psychanalytiques connexes à celle de contre-transfert qui en permettraient une compréhension plus fine. Le lecteur rigoureux trouvera tout ce dont il a besoin dans les éléments bibliographiques de ce dossier. Mais je dois préciser, pour la rigueur de la construction de mon propos, quelques jalons qui vont éclairer ce que je tiens à clarifier au niveau des enjeux de recherche.

Qui dit contre-transfert dit donc transfert, bien que, si l'on suit Michel Neyrault, on puisse s'interroger sur le choix de faire précéder le transfert par le contre-transfert (Neyrault, 1974/2004). C'est en tout cas l'ordre chronologique de création de ces notions par Freud qui est élu ici.

### Transfert

Je choisis de rappeler la définition de la notion de *transfert* à partir du *Dictionnaire international de la psychanalyse* car c'est des trois ouvrages de référence classiques pour moi – le *Vocabulaire de psychanalyse* de Jean Laplanche et Jean-Bertrand Pontalis (1967/1994), le *Dictionnaire de psychanalyse* de Élisabeth Roudinesco et Michel Plon (1997) et ce *Dictionnaire international de psychanalyse* paru sous la direction de Alain de Mijolla (2002) – le plus récent, en date de première édition ; et donc celui dans lequel on peut penser que les dernières inflexions théoriques ont été intégrées. On trouve écrit, sous la plume de Paul Denis<sup>2</sup> : « Le terme transfert désigne la transposition, le report sur une autre personne – et principalement le psychanalyste – de sentiments, désirs, modalités relationnelles jadis organisés ou éprouvés par rapport à des personnages très investis de l'histoire du sujet » (Denis, 2002, p. 1744).

Pourtant, dans cet article relativement récent, P. Denis n'aborde pas de façon développée la question de l'emploi du terme en dehors du champ métapsychologique. Il écrit, dans le corps de ses explicitations : « l'expérience de la psychanalyse amène à constater que des phénomènes de transfert apparaissent de façon naturelle dans la vie de tout un chacun » (*Ibid.*). Remarquons la nuance : transfert pour la cure et phénomènes de transfert ailleurs. Le psychanalyste continue « mais ces "transferts" sauvages organisent des relations nouvelles dont le destin sera très différent de ce qui se déroule au cours d'une cure psychanalytique » (*Ibid.*). L'article du *Vocabulaire de la psychanalyse* de Laplanche et Pontalis évoque

2. Remarquons que P. Denis fera paraître en 2010 un ouvrage incontournable sur la question du contre-transfert en psychanalyse : *Rives et dérives du contre-transfert* (Denis, 2010).

explicitement cet élargissement selon un même registre dès que la définition est proposée : « Désigne, en psychanalyse, le processus par lequel les désirs inconscients s'actualisent sur certains objets dans le cadre d'un certain type de relation établie avec eux et éminemment dans le cadre de la relation analytique » (Laplanche et Pontalis, 1967/1994, p. 492). Le fait qu'il soit écrit « éminemment dans le cadre de la relation analytique » reconnaît cependant qu'il existe du transfert dans d'autres types de relation.

Cette question de l'application des notions psychanalytiques hors du contexte de la cure pour laquelle et/ou à partir de laquelle elles ont été créées est centrale dans la mise en œuvre, en recherche, d'une approche clinique d'orientation psychanalytique. Pour avancer plus avant dans ce débat, je renvoie à ce que j'ai pu en écrire dans ma note de synthèse d'habilitation à diriger des recherches (Chaussecourte, 2009)<sup>3</sup>.

Mais, rappelant que Freud lui-même, en 1914, dans son texte *La Psychologie du Lycéen*, a écrit, à propos des professeurs « nous transférons sur eux le respect et les attentes suscitées par le père omniscient de nos années d'enfance et nous nous mettons alors à les traiter comme nous traitons nos pères à la maison » (Freud, 1914/2005, p. 336), je me permettrai de parler éventuellement de transfert, au moins dans le contexte de l'éducation. Mais qu'en sera-t-il, en ce qui me concerne, pour la notion de contre-transfert ?

### Contre-transfert

Pour E. Roudinesco et M. Plon, dans leur *Dictionnaire de la psychanalyse*, le contre-transfert est « l'ensemble des manifestations de l'inconscient de l'analyste en relation avec celles du transfert de son patient » (Roudinesco et Plon, 1997, p. 191) tandis que, pour J. Laplanche et J.-B. Pontalis, dans le *Vocabulaire de la psychanalyse*, il s'agit de « l'ensemble des réactions inconscientes de l'analyste à la personne de l'analysé et plus particulièrement au transfert de celui-ci » (Laplanche et Pontalis, 1967/1994, p. 103). En comparant ces deux définitions, on constate une différence, représentative de conceptions non totalement identiques existant au sein des diverses communautés analytiques : la délimitation du concept n'est pas la même. Circonscrit, pour la première, aux processus inconscients que le transfert de l'analysé induit chez l'analyste, il englobe, dans la seconde, toutes les réactions inconscientes de l'analyste à la personne de l'analysé. Évelyne Séchaud<sup>4</sup> mentionne aussi ces deux aspects dans le paragraphe qu'elle consacre au contre-transfert dans son chapitre du livre *Qu'est-ce que la psychologie clinique ?* : « Le contre-transfert a donc une définition étroite qui le limite aux processus inconscients que le transfert de l'analysé produit chez l'analyste et une définition beaucoup plus large qui l'étend à tout ce qui de la personnalité de l'analyste peut intervenir dans la cure » (Séchaud, 1999, p. 15). Pour D. Lagache existe une réaction de forme également contre-transférentielle de l'analysé au transfert de

3. Pour un exemple de cette utilisation « hors cure », on pourra se reporter à : *De la mise au travail d'une notion psychanalytique dans un champ connexe : après-coup et recherche clinique d'orientation psychanalytique* (Chaussecourte, 2017).

4. Universitaire qui fut présidente de l'Association Psychanalytique de France.

l'analyste (cité par J. Laplanche et J.-B. Pontalis dans leur article du *Vocabulaire de la psychanalyse* page 103).

Dans les articles qui définissent le contre-transfert, on souligne que S. Freud voulait que l'analyste soit capable de reconnaître et dépasser son contre-transfert, afin de dégager au maximum l'espace analytique, et qu'il préconisait, pour optimiser ce dégagement, l'analyse personnelle de l'analyste. E. Roudinesco et M. Plon détaillent les différents avatars de ce concept dans l'histoire de la psychanalyse. Ils évoquent notamment comment, depuis Sandor Ferenczi<sup>5</sup>, il y a eu une certaine continuité, notamment du côté de l'école anglaise de psychanalyse, dans l'ouverture du concept et dans le rôle grandissant qui lui a été attribué dans la cure jusqu'à en faire l'instrument essentiel de l'analyste. André Green, dans *Idées directrices pour une psychanalyse contemporaine*, souligne comme il se doit l'importance de Paula Heimann (1950) : « pour la première fois était défendue l'idée que le contre-transfert était la conséquence d'un désir inconscient du patient de faire part à l'analyste d'affects qu'il ne pouvait ni reconnaître, ni verbaliser, et donc qu'il ne pouvait qu'induire chez l'autre » (Green, 2002/2003, p. 80). Il existe cependant deux grandes options sur la communication ou non de ces réactions contre-transférentielles dans la cure (voir par exemple *Le langage de Winnicott* où Jan Abram (2001) montre (p. 93) Winnicott faisant part de sa réaction contre-transférentielle à son patient). E. Roudinesco et M. Plon terminent leur article en évoquant la position de Jacques Lacan pour lequel la notion de contre-transfert est sans objet : « elle ne désigne rien d'autre que les effets du transfert qui viennent atteindre le désir de l'analyste, non comme personne mais en tant qu'il est mis au lieu de l'Autre par la parole de l'analysant, c'est-à-dire en une tierce position qui rend la relation analytique irréductible à une relation duelle » (Roudinesco et Plon, 1997, p. 193).

Si cette dernière citation à propos de J. Lacan ne vient pas résonner particulièrement avec mes expériences de tranches analytiques de cure-type, il en est tout autrement de ce que peut évoquer Claudine Geissmann (Psychiatre, membre de l'APF et longtemps co-rédactrice en chef du *Journal de la psychanalyse de l'enfant*) qui signe l'article sur le contre-transfert dans le *Dictionnaire International de Psychanalyse* (Geissmann, 2002). Elle y pointe, comme il se doit, les deux textes de Freud (Freud, 1910/1993, 1915/2005) où il est fait mention du contre-transfert et la lettre de 1913 à Ludwig Binswanger où Freud évoque le contre-transfert ; mais surtout elle écrit : « L'outil conceptuel manquant pour une théorisation et une explication du contre-transfert sera introduit par Mélanie Klein (1946) avec sa découverte de l'identification projective, car il sera dès lors possible de comprendre comment un patient peut agir sur le psychisme de l'analyste en y projetant une partie de son propre psychisme » (Geissmann, 2002, p. 366).

5. Voir dans ce numéro-ci l'article de Bernard Pecherty page 9.

Ainsi donc le contre-transfert, au sens psychanalytique, aurait à voir avec de l'identification projective. D'ailleurs Donald Meltzer écrit, précisément dans un article sur l'identification projective :

« ceci me paraît être le point crucial : *l'analyste doit être d'accord de soumettre le processus à son inconscient*. Cela signifie que l'analyste n'a pas à se préoccuper de penser à ce que le patient lui a communiqué, mais avant tout à observer et à attendre de recevoir quelque information du plus profond de son propre psychisme à propos de la signification émotionnelle de la situation, ce qui lui advient le plus souvent sous la forme de quelque chose d'équivalent à des rêves ou à des fantaisies personnelles. *C'est cela le contre-transfert* » (Meltzer, 1984, p. 548)<sup>6</sup>.

6. Les mises en italiques dans cette citation sont dans le texte original.

Je renvoie donc de nouveau le lecteur curieux et exigeant à propos de la notion de contre-transfert dans le champ psychanalytique lui-même, aux textes sur le sujet que nous mentionnons dans ce dossier.

En ce qui concerne ma pratique de psychanalyste, je suis sensible et sensibilisé à l'usage du contre-transfert dans un sens plutôt anglo-saxon et cela ne peut être sans influence sur mes pratiques de recherche. Voyons donc comment ces questions se posent en sciences humaines.

## Implication, contre-transfert du chercheur

F. Ben Slama, dans son chapitre du livre de C. Revault d'Allonnes déjà mentionné, pose d'abord le problème de l'irruption du concept psychanalytique de contre-transfert dans le champ de la recherche et s'attache à en préciser le sens. Il renvoie brièvement à la problématique du lien de la psychanalyse et des sciences humaines pour signaler, dans la partie qu'il qualifie « d'enquête », les sources qu'il va utiliser : des textes analytiques et plus particulièrement « *De l'angoisse à la méthode* » (sic)<sup>7</sup>, publié par G. Devereux en 1967, des propos de chercheurs d'origines institutionnelles disciplinaires diverses sur le rapport entre leur expérience analytique et leurs recherches, et enfin, écrit-il, sa propre expérience.

7. Le titre exact étant *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*.

À partir de son expérience et de celle d'autres chercheurs (obtenues par entretiens, sans d'ailleurs préciser une quelconque méthodologie pour ces « entretiens »), F. Ben Slama souligne le changement de statut provoqué par l'expérience analytique de celui qui cherche et qui observe. C'est bien de cela dont ont pu témoigner chacun des membres du séminaire ARAPP, à partir des activités qui étaient les leurs – thérapie, « management », enseignement, recherche, accompagnement clinique de groupes – et les termes que F. Ben Slama utilise pour évoquer ces changements me paraissent très adéquats : une remise en cause de la dichotomie sujet/objet et un ajustement du sujet de la science qui sont alors à intégrer. En ce qui le concerne, il mentionne que les notions relevant du domaine de la psychologie, et notamment la notion d'implication, étaient devenues

insuffisantes pour le chercheur clinicien qu'il est. C'est pourquoi il propose, avant d'aborder le point de vue de G. Devereux, un paragraphe sur le contre-transfert et l'implication. Mais pour évoquer cette notion, dans la discipline sciences de l'éducation, il convient d'évoquer le travail de Jacques Ardoino.

### **Implication**

Dans un texte de décembre 1991 (republié en chapitre d'un livre en 2000), J. Ardoino précise cette notion et ses éléments connexes, tant sur le plan des champs disciplinaires où elle intervient, que sur un plan plus sémantique.

Il met d'abord en rapport cette notion d'« implication », qui apparaît dans les pratiques sociales et plus particulièrement en sciences de l'éducation, avec l'émergence, dans des champs comme celui de la psychologie sociale ou de l'ethnométhodologie, des notions « d'interactions, de processus et d'altérations qui postulent, toutes les trois, la reconnaissance d'un registre historique et temporel » (Ardoino, 1991, p. 1). Il relie la notion d'« implication » à la notion fondamentale de « subjectivité », mais mentionne aussi qu'en physique relativiste, chose observée, observatoire et observateur sont indissociables.

Il questionne ensuite la sociologie et propose de considérer le trio agent-acteur-auteur plutôt que le simple duo agent-acteur qui lui paraît trop réducteur. Puis il fait un lien entre l'implication des sujets et l'altération :

« mouvements traduisant l'un comme l'autre l'effet que chacun de ses sujets, non seulement par son action propre, mais, déjà, par sa seule présence, exerce sur l'autre en modifiant du même coup, les situations dans lesquelles ils se trouvent tous inscrits et, d'un certain point de vue, les états de conscience des différents protagonistes de telles situations » (*Id.*, p. 2).

Il situe donc l'implication à la fin d'une chaîne de sens : subjectivité, intuition, heuristique. Il en vient alors à l'étymologie et fait remarquer, très judicieusement à mon avis, que l'utilisation juridique de l'implication est faite à la voix passive dans : « on est impliqué dans une affaire » ; c'est pour lui quelque chose qui échappe sinon à la conscience, du moins à la volonté. Dans le même ordre d'idées, il évoque la distinction à faire entre engagement et implication : « je m'engage, on est impliqué, je suis impliqué ». Puis il fait explicitement un lien entre « implication » en sciences humaines et les notions de « transfert » et de « contre-transfert » en psychanalyse. Dans le registre de la psychanalyse, il évoque des « implications libidinales », et dans un registre plus sociologique, des « implications institutionnelles » (*Id.*, p. 3), comme si la notion d'implication se prêtait volontiers à différentes déclinaisons disciplinaires. On pourrait actuellement infléchir cette séparation, car il existe actuellement en psychanalyse tout un courant groupaliste et institutionnaliste. Ensuite, il indique qu'« implication » peut s'opposer à « explication » : l'explication

déplie, met à plat, alors que l'implication serait de l'ordre du « replié (sur soi) ». Je pense en effet que, d'une certaine façon, il convient d'explicitier son implication pour rendre accessible aux autres ce qui aurait pu être momentanément de l'ordre d'un repli sur soi. J'y reviendrai à propos de la vignette clinique qui sera développée plus loin.

C'est dans ce sens que va Michel Bataille<sup>8</sup> dans un article paru dans la revue *Pour* en 1983, article qui porte en germe quelques-uns des points développés par J. Ardoino dans son article de 1991. M. Bataille insiste sur la nécessité, dans le travail d'explicitation, d'analyser l'implication. Il défend l'idée qu'une explicitation par les chercheurs de leur implication les inciterait à se poser la question de leur place. Dans le cadre, par exemple, de recherches-actions, cela conduirait le chercheur à adopter un rôle de « chercheur expert-médiateur » (Bataille, 1983, p. 31) qui permettrait aux praticiens de ne pas être trop en insécurité face à la complexité.

J. Ardoino, quant à lui, pense que le travail sur les implications met en œuvre une démarche herméneutique : « on retrouverait, alors, la distinction épistémologique déjà esquissée par Dilthey à la fin du siècle dernier (explication/compréhension) » (Ardoino, 1991, p. 4). Ce qui l'amène à souligner le lien privilégié que l'implication entretient avec le terrain, et à distinguer terrain et champ : « Le terrain, lui, notamment au sens que lui donnent les ethnologues et les ethnographes, a de la profondeur, justement parce qu'il se donne à voir en termes d'opacité, parce que tout ce qu'il comportait d'intéressant ne se réduit pas à l'observable. [...] L'implication ne peut être appréhendée, ni comprise, que par une démarche clinique. Elle s'écoute finalement plus qu'elle ne s'observe » (*Ibid.*). Il termine son texte en soulignant « l'intérêt croissant qui se manifeste en faveur des carnets de notes personnelles, des journaux de recherche, des journaux de terrain » (*Ibid.*). Ces matériaux font partie de la recherche ; il s'agit de pouvoir rendre explicite le travail sur le rapport complexe implication-distanciation.

Comment la notion de contre-transfert se démarque-t-elle de cette notion d'implication ?

### **Contre-transfert ou implication : le lien à la psychanalyse**

Dans son texte, J. Ardoino convoque la psychanalyse explicitement : il parle de parenté entre la notion d'implication pour les sciences de l'homme et de la société et les notions de transfert et de contre-transfert ; alors que, dans le texte de M. Bataille, on ne trouve pas de référence directe à la psychanalyse, mais des mots appartenant au registre du vocabulaire psychanalytique. Par exemple, ce dernier conclut son article par : « la réflexion sur l'implication inclut aussi l'analyse de la fantasmatisation liée au fameux "paradoxe de l'éducateur". Et selon ce paradoxe, c'est au moment où il sait mourir (symboliquement) en tant qu'éducateur que l'éducateur se met à le devenir vraiment » (Bataille, 1983, p. 31). On constate donc que de l'inconscient rôde derrière cette notion d'implication et que ces deux auteurs ont d'ailleurs détaillé l'étymologie du mot « implication » et les

8. Je tiens à remercier très particulièrement Claudine Blanchard-Laville qui met toujours généreusement à disposition des autres tous les textes auxquels sa compétente vigilance l'a rendue sensible et qu'elle a pu se procurer. Il en a été ainsi pour de nombreuses références mentionnées dans cet article, et plus généralement même, dans ce dossier..

différents sens courants de ce mot avec lesquels ils jouent, enrichissant ainsi leur définition de la notion.

Le mot *contre-transfert* n'est, lui, connoté « que » psychanalytiquement. Pour F. Ben Slama, la différenciation entre implication et contre-transfert est liée à la différenciation entre la pensée psychologique et la pensée psychanalytique. Il soutient qu'en psychologie, l'implication est liée au brouillage dans un dispositif qui a pour fonction la captation de faits. La confusion engendrée serait à neutraliser. Tandis que sur un plan psychanalytique, selon lui, c'est la notion de « méprise » qui est centrale dans les situations de rencontre où il y a des enjeux de savoir – méprise au lieu de brouillage, c'est-à-dire pour moi ce qui fait l'objet de déplacement, de condensation, de refoulement et dont un « moi [qui] n'est pas maître dans sa propre maison » (Freud, 1917/2002, p. 50) n'est pas écarté de la responsabilité. Pour F. Ben Slama, l'analyse de cette méprise est une valorisation de la démarche qui privilégie l'explication du *comment* plutôt que du *pour quoi* (en deux mots). Afin d'étayer ses prémisses, il se tourne ensuite vers le livre de G. Devereux : *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*.

## **Le contre-transfert du chercheur**

### **Situation de Devereux et de l'ouvrage**

Actuellement la figure de Georges Devereux est principalement évoquée, dans le milieu psychanalytique, de façon connexe à la clinique des migrants. C'est ce que soulignait son élève et amie Elizabeth Burgos dans le numéro 190 de 2007 du *Coq-Héron* qui faisait suite au colloque « Georges Devereux, un voix dans le monde contemporain » (Burgos, 2007). Pourtant, dans la notice établie pour la *Revue française de psychanalyse* à propos de G. Devereux à l'occasion de sa disparition on trouve écrit : « Il dégage l'importance cruciale du contre-transfert dans les sciences du comportement et démontre que l'étude de l'observateur plus que celle de l'observé permet l'accès à l'essence de la situation étudiée. G. Devereux est de loin l'auteur qui a le plus rigoureusement démonté la machine du contre-transfert avant même d'être analysé ou analyste » (Gertler et Deluz, 1987, p. 1669).

En effet, en sciences humaines, c'est principalement pour son ouvrage *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement* que cet auteur est connu. C'est une référence classique dans notre courant clinique d'orientation psychanalytique, que nous évoquons dans la note de synthèse de 2005 (Blanchard-Laville, Chaussecourte, Hatchuel et Pechberty, 2005), mais que Claudine Blanchard-Laville mentionne déjà dans son article *L'approche clinique d'inspiration psychanalytique. Enjeux théoriques et méthodologiques* (Blanchard-Laville, 1999). Ce professeur émérite à l'université Paris Nanterre a fait rencontrer des extraits judicieusement choisis de cet ouvrage systématiquement à ses étudiants dans ses séminaires de recherche depuis 1995 et on le trouve cité dans pratiquement



chacune des thèses qu'elle a dirigées. Un joli travail de mise en abyme est effectué dans un article que Chantal Costantini a tiré de sa thèse (Costantini, 2008) et qui est publié dans le premier numéro de la revue Cliopsy (Costantini, 2009) : cette ancienne doctorante de Claudine Blanchard-Laville y explicite des modalités de son implication par rapport à son thème de recherche et montre comment un travail d'élaboration de cette implication a été productif, à la fois en termes de compréhension de la nature des liens profonds qui l'unissait à son sujet, mais également en termes de production de connaissances, à propos de G. Devereux justement.

### Une question sur les références bibliographiques

Lorsque, dans la partie de son ouvrage qui suit l'introduction intitulée *L'argument*, G. Devereux affirme que l'analyse du contre-transfert est plus productive en données sur la nature humaine que celle du transfert, comment ne pas rapprocher cela de ce qu'écrit Paula Heimann, alors qu'il ne la cite pas : « Je soutiendrai la thèse que la réponse émotionnelle de l'analyste à son patient à l'intérieur de la situation analytique constitue son outil de travail le plus important. Le contre-transfert de l'analyste est un instrument de recherche à l'intérieur de l'inconscient du patient » (Heimann, 1950/1987, p. 24). G. Devereux détaille ensuite en treize points les différentes perturbations possibles pour l'étude scientifique de l'homme, qu'il résume en disant : « Bref, les données en sciences du comportement suscitent une angoisse contre laquelle on se défend par une pseudo méthodologie inspirée par le contre-transfert ; cette manœuvre est responsable de presque tous les défauts des sciences du comportement » (Devereux, 1967/1980, p. 16-17). Ainsi donc, le contre-transfert du chercheur par rapport à son objet de recherche provoque comme réaction défensive la mise en œuvre d'une méthodologie que je qualifierais volontiers, avec la référence freudienne, de « méthodologie-couverture » (Freud, 1899/2005). Je dirais que c'est exactement ce qui s'est passé lors de la recherche menée pour mon mémoire de DEA (Chaussecourte, 1999) lorsque j'ai mis en œuvre un logiciel de lexicométrie afin de me protéger de mes propres réflexions sur l'enseignant dont j'étudiais le cours, et qui n'était autre que moi-même ! Il s'agissait donc de se protéger de toutes les réflexions provoquées par l'analyse du matériel, réflexions produites aussi quasiment au sens de l'optique géométrique.

Dans la partie intitulée *Le contre-transfert dans les sciences du comportement* (Devereux, 1967/1980, p. 74-78), G. Devereux commence par définir le transfert. Il évoque le transfert classique de la cure, mais signale aussi que des réactions de transfert se produisent également dans la vie quotidienne. Pour lui, « le contre-transfert est la somme totale des déformations qui affectent la perception et les réactions de l'analyste envers son patient » (*Id.*, p. 75). Paula Heimann écrit quant à elle : « Dans le présent article, j'utiliserai le terme de "contre-transfert" pour la totalité des sentiments que l'analyste éprouve envers son patient » (Heimann,

1950/1987, p. 24). G. Devereux s'inscrit donc, comme analyste et comme chercheur, dans la perspective la plus large évoquée plus haut, puisqu'il ne limite pas le contre-transfert à la réaction de l'analyste au transfert de l'analysé. Et, allant dans le même sens que D. Lagache, bien que partant de la définition plus large, l'anthropologue symétrise les deux concepts : « Le transfert et le contre-transfert ont des sources et des structures identiques » (Devereux, 1967/1980, p. 75). Il souligne cependant que, dans la littérature psychanalytique, transfert et contre-transfert n'existent pas de façon symétrique, le premier étant, d'après lui, largement majoritaire sur le second. Il évoque l'erreur systématique que pourrait faire le savant dans son travail, imputable à sa personnalité : on retrouve quelque chose comme l'idée d'équation personnelle de Roger Muchielli (1974/1988, p. 11), et la position « objectiviste » dont parle Jean-Pierre Olivier de Sardan dans son texte sur *Le « je » méthodologique* (Sardan, 2000, p. 436). G. Devereux note l'importance de la déformation du matériau observé quand celui-ci est anxiogène : « Devant ce genre de matériau, le savant cherche à se protéger contre l'angoisse par omission, mise en sourdine, non-exploitation, malentendu, description ambiguë, surexploitation ou réaménagement de certaines parties de son matériau » (Devereux, 1967/1980, p. 77).

Une des choses qui m'a le plus étonné lors de relectures de parties de cet ouvrage est le peu de références psychanalytiques que contient sa bibliographie et, qui plus est, particulièrement sur le contre-transfert. On ne trouve pas cités les deux textes fondamentaux de Freud sur le contre-transfert, ni les textes de Paula Heimann<sup>9</sup> et Henrich Racker, ni ceux de Winnicott ou de Margaret Little qui sont pourtant, d'après Horacio Etchegoyen qui fut Président de l'Association Psychanalytique Internationale, les auteurs de référence quant à l'usage du contre-transfert comme instrument (Etchegoyen, 2005, p. 246). Le livre de G. Devereux est pourtant édité en 1967 en anglais. Il est déjà alors membre adhérent de la Société Psychanalytique de Paris depuis 1964, et enseigne à l'École Pratique des Hautes Études depuis 1963. Comment comprendre ce peu de références psychanalytiques à la notion de contre-transfert ? On imagine mal G. Devereux, tel en tous cas que nous le dépeint son neveu, mathématicien et géophysicien (Ghil, 2007), soucieux de son image au sein de la SPP au point d'infléchir ses choix de références bibliographiques.

La question que je me suis posée par rapport à ses choix de références et à son approche de la notion a été : qu'en est-il de l'« expérience »<sup>10</sup> psychanalytique de G. Devereux, comment s'est effectué son trajet psychanalytique ? E. Roudinesco nous en livre quelques éléments dans la préface de 1998 à la deuxième édition en français de *Reality and Dream*, intitulée *Psychothérapie d'un indien des plaines*. Elle écrit qu'en 1946, de retour à Paris, il décide de devenir psychanalyste (Roudinesco, 1998, p. 16). Il entreprend une analyse didactique avec Marc Schlumberger, analyste didacticien de la Société Psychanalytique de Paris et « au bout d'un an, et sans donner d'explications, Schlumberger mit fin à l'analyse » (*Id.*, p. 18).

9. E. Roudinesco fait remarquer dans son article consacré à P. Heimann (page 425) qu'un conflit opposa celle-ci à Mélanie Klein à propos justement de la publication de son article sur le contre-transfert. Paula Heimann quitta le groupe kleinien pour devenir membre du *middle group* de la Société Britannique de Psychanalyse.

10. Néologisme construit sur le verbe anglais *to experience* qui signifie vivre de l'intérieur, ressentir.

Mais par ailleurs il a obtenu un poste de praticien à Topeka, au Winter General Hospital, au Kansas. Or « Administré par des psychanalystes, tous membres de la puissante APsaA [*American Psychoanalytic Association*] dont dépendait leur institut de formation, le Winter Hospital ne sélectionnait pour ce poste que des candidats dont l'analyse didactique pouvait être validée par un didacticien membre d'une société composante de l'IPA. » (*Ibid.*). E. Roudinesco nous dit que G. Devereux avait répondu positivement au poste de praticien à Topeka offert car il pensait que son analyse didactique serait validée. Pourtant elle ne le fut pas, comme en témoigne la lettre négative que M. Schlumberger envoya à Karl Menninger, fondateur du Winter General Hospital. G. Devereux ne put donc pratiquer « que » des « psychothérapies » d'orientation psychanalytique à Topeka. Il reprit alors un parcours analytique aux États-Unis, avec Robert Hans Jokl analysé par Freud à Vienne puis un contrôle avec le Dr. Jan Frank, mais son statut à Topeka vis-à-vis des thérapies n'évolua pas immédiatement. Finalement il fut nommé membre associé au *Topeka Institute of Psychoanalysis*, puis « élu membre adhérent de l'APsaA en 1952 par le biais d'une affiliation à la *Philadelphia Psychanalytic Society*, ce qui lui permettra, à partir de 1965 et jusqu'à sa mort d'être membre adhérent à la SPP » (*Id.*, p. 20).

On le voit donc en souffrance dans son rapport à une certaine psychanalyse institutionnelle. Mais ce rapport à l'institution psychanalytique n'est pas le tout d'un rapport de psychanalyste à la psychanalyse. Pour aller plus loin, il faudrait pouvoir regarder *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement* à l'aune de son parcours psychanalytique, à la fois comme analysant et comme analyste. Si une telle étude dépasse largement le cadre de cet article, elle permettrait sans doute d'éclairer de façon plus approfondie l'usage que fait l'anthropologue psychanalyste de la notion de contre-transfert, à la fois dans sa clinique et dans ses recherches.

Mais ici, dans le cadre d'une approche clinique d'orientation psychanalytique, quelle terminologie adopter ?

### **Précisions terminologiques : clarification à partir des propositions d'Ophélie Avron**

Dans ma thèse en 2003, je faisais référence à un article d'Ophélie Avron à propos de la notion de contre-transfert (Avron, 1986). J'avais trouvé ce texte cité dans la note de synthèse d'Habilitation à diriger des recherches de Florence Giust-Desprairies (2001, p. 321).

Il se situe dans le Bulletin de psychologie paru en 1986, bulletin intitulé *Recherche clinique, clinique de la recherche*, sous-titré *La rigueur, le contre-transfert du chercheur* faisant suite à un colloque avant eu lieu les 16 et 17 janvier 1986. Comme mentionné dans la note 1 de cet article, on y trouve d'ailleurs un certain nombre d'articles qui constitueront la base du livre publié en 1989 sous la direction de C. Revault d'Allonnes. Mais dans ce livre,

on ne trouvera pas ce texte court de la psychodramiste psychanalyste SPP qu'était Ophélie Avron<sup>11</sup>.

Dans ce texte de trois pages, elle rend compte de son expérience d'élaboration d'un dispositif « pour analyser les différents niveaux d'implication des chercheurs du DEA » (Avron, 1986, p. 797). Le dispositif groupal qu'elle propose vise à accompagner « l'anxiété féconde des commencements ». Elle écrit :

« au cours des séances je me laisse moi-même porter par le flux associatif pour proposer différents exercices. En fin de séance, dans une visée nettement pédagogique je dégage du matériel souvent confus qui s'est présenté les principales lignes de force pour les articuler sur les axes de réflexion choisis pour l'année : les motivations, le dispositif de recherche, les hypothèses de travail, la recherche-action, l'analyse théorico-clinique... À chaque séance, afin que l'étudiant puisse se réapproprier ce travail de groupe, il est invité à rédiger quelques commentaires sur les questions qui l'intéressent. Se constitue ainsi pour chacun un dossier d'élaboration progressive, de style très libre » (*Ibid.*).

On voit donc se dessiner différentes directions pour l'élaboration de ce qu'elle appelle l'implication du chercheur. Elle précise :

« Cette expérience pédagogique vise à provoquer une certaine élucidation de l'implication du chercheur par rapport à ses motivations, à ses objectifs explicites et implicites, à son matériel clinique, à ses choix théoriques » (*Ibid.*).

Mais surtout elle explicite son choix terminologique :

« Même si l'appellation d'implication est peu précise, je ne la remettrai pas ici en question, car elle me permet d'inclure toutes les relations subjectives qui lient le chercheur à son objet de recherche. Je la préfère à la notion de contre-transfert de plus en plus utilisée en sciences sociales, mais qui me semble désigner spécifiquement la relation inter-subjective du chercheur et de l'observé au moment du recueil des données, relation vécue dans sa dimension inconsciente, réciproquement efficiente » (*Ibid.*).

Voilà en tous cas qui dessine déjà un peu les choses : on dispose de différents points à élucider pour un travail sur l'implication qui sont, pour le chercheur, ses motivations, ses objectifs explicites et implicites, son matériel clinique, ses choix théoriques. Ceux-ci relèveraient pour elle de l'implication. Et en praticienne de la psychanalyse, elle préfère garder la notion de contre-transfert pour les éprouvés contre-transférentiels durant le recueil du matériel, c'est-à-dire dans la situation d'interaction directe, comme dans la cure. À mon avis, du contre-transfert au sens de la citation d'O. Avron est pourtant aussi en jeu lors de l'analyse des matériaux recueillis car il y a dans la confrontation du chercheur au matériel quelque chose qui est de l'ordre d'une interaction, pouvant même favoriser des phénomènes d'après-

11. Je voudrais rendre ici hommage à Ophélie Avron, à la bienveillance dont elle a toujours fait preuve vis-à-vis de mon parcours, allant jusqu'à parrainer ma candidature à la Société Française de Psycho-thérapie Psychanalytique de Groupe.

coup. De plus, il me semble que, même au cours d'un long parcours analytique, on éprouve la permanence de ses structurations psychiques de base : ce qui est à l'œuvre lors du choix du sujet de recherche, des objectifs et de la méthodologie, est manifestement connexe à ce qui sous-tend la relation subjective inconsciente lors de la confrontation directe à l'objet, aux objets.

Finalement, ce que je soutiendrai pour le moment est la chose suivante : contre-transfert dans le cadre de la cure psychanalytique, contre-transfert-du-chercheur comme un quasi-syntagme lorsque je me réfère au travail de G. Devereux et pour les autres circonstances, ressentis contre-transférentiels, éprouvés contre-transférentiels...

### **Rendre visible ou invisibiliser ?**

Je voudrais faire figurer dans cet article un peu de clinique sur le contre-transfert du chercheur, même si un autre article sur l'évocation de différents dispositifs d'élaboration de ce contre-transfert-du chercheur, en préparation, comportera d'autres vignettes.

Pour pouvoir mettre provisoirement de côté la question de l'éthique dans une telle visibilité, je donnerai des éléments me concernant, rompant en cela avec une certaine coutume dans le champ psychanalytique de camouflage d'une telle utilisation d'éléments personnels : je songe par exemple à Anna Freud avec le texte qu'elle écrit pour son admission à la *Société psychanalytique de Vienne* le 31 mai 1922 (voir la correspondance de Lou Andreas-Salomé avec Anna Freud, 2001/2006, p. 47) ou à Freud parlant de « l'homme de culture universitaire » dans les souvenirs-couverture (Freud, 1899/2005).

Il s'agira d'évoquer le rapport du chercheur à son sujet/objet de recherche et plus exactement à ses choix méthodologiques. La question que posent les doctorants est souvent : *jusqu'où aller dans cette visibilité ?* Pour moi il s'agit de différencier entre des élaborations nécessaires pour avancer dans sa « création » de l'objet thèse et ce dont on va effectivement rendre compte dans l'objet, qui sera ainsi rendu public. Une question me sert de guide : est-ce que ce dont on rend compte fait avancer le procès de connaissance dans la thématique de son travail ?

Je vais donner deux exemples, l'un où des éléments d'implication du chercheur ont été rendus visibles et l'autre dont il n'a jamais été fait mention qu'oralement, en partage avec des étudiants avancés pour les aider à clarifier ces choix pour eux-mêmes.

Mais une telle exposition ne va pas de soi, ni pour soi ni pour ceux qui vont la recevoir. On pense évidemment à une forme de « violence du sens imposé » (Revault d'Allonnes, 1998, p. 51).

### Un choix d' « exposition »

Lors de la soutenance de ma thèse, fin novembre 2003, l'un des membres du jury m'a interpellé sur un passage particulier du travail où je m'exposais personnellement. Ce passage se situait à la page deux cent cinq du volume, donc après plus de deux cents pages d'instauration du cadre théorique de mon travail de recherche sur un total de presque quatre cents pages. Il s'insérait dans un paragraphe intitulé « Pourquoi de l'observation : éléments de contre-transfert » et était placé en écho au traitement de la question que je posais précédemment : « Pourquoi choisir de travailler par observation pour analyser les pratiques enseignantes ? », question à laquelle j'avais répondu jusque-là dans la thèse davantage en « extériorité ».

Ce membre du jury lut ce jour-là la phrase suivante, à haute voix, en m'interrogeant sur la nécessité de la faire figurer dans la thèse : « Je suis l'enfant d'une mère très déprimée à ma naissance, au-delà d'un post-partum ordinaire... ». Pour plus de compréhension, je livre ici l'intégralité du paragraphe de thèse dont cette phrase est le début. J'insiste sur le fait que la reconstitution que j'y livre, d'après-coup là aussi (Chaussecourte, 2017), effectuée dans le cadre du travail analytique, m'est singulière et n'a pas pour vocation de stigmatiser qui que ce soit : les personnages qui y interviennent sont des *images* internes reconstruites à partir d'éléments qui n'ont pas eu vocation à être vérifiés objectivement, même si certains appartiennent à la réalité externe. J'avais écrit :

« Je suis l'enfant d'une mère très déprimée à ma naissance, au-delà d'un post-partum ordinaire, au-delà de ce que D. W. Winnicott qualifiait de préoccupation maternelle primaire, une mère qui avait tenté de faire en sorte que je ne voie pas le jour. Je fais l'hypothèse que j'ai survécu en devenant hyper-vigilant, en étant aux aguets pour tout, en observant la réalité extérieure afin d'y prélever les indices nécessaires à ma survie et à la sienne, à celle de la dyade que je prenais en charge. J'ai été l'enfant qui, jour après jour, a scruté le regard de sa mère pour essayer d'anticiper les mouvements dépressifs et tenter de la soutenir, l'enfant qui, d'une certaine façon, est devenu la mère de sa mère. Mon rapport à l'observation est simple : j'ai dû observer le monde pour survivre, avec une inquiétude constante » (Chaussecourte, 2003, p. 205).

Effectivement, ce paragraphe pouvait sembler abrupt, voire même déplacé dans un travail de recherche universitaire. Je me souviens de ma réponse en plusieurs points, sans exclure totalement que ces souvenirs puissent être des souvenirs reconstruits *a posteriori*. Je resituais d'abord le passage lu dans le cadre global de la thèse. En effet, deux parties du travail, qui en comprenait trois, le précédaient : la première intitulée « De l'inconscient et de la démarche clinique » et la seconde intitulée « Autour de l'observation » dans lesquelles j'avais explicité ce que j'entendais par approche clinique et notamment quel rôle privilégié, dans cette approche, jouait le contre-

transfert du chercheur. Dans la construction de l'objet-thèse, j'avais, avant cette évocation effectivement très personnelle et qui clôturait toute la partie abstraite, répondu, comme je l'ai déjà rappelé, à la question « Pourquoi de l'observation pour approcher les pratiques enseignantes ? ». J'avais envisagé pour cela deux plans plutôt « manifestes » : d'une part, en replaçant l'importance de l'observation directe dans l'histoire de l'étude des pratiques enseignantes en sciences de l'éducation ; et d'autre part, en spécifiant les avancées théoriques et méthodologiques, dans le cadre de la psychanalyse elle-même, qui autorisaient à tenter autre chose que ce qu'avait si brillamment réussi Claude Pujade-Renaud, en ressaisissant l'impact et le vécu du corps des enseignants et des élèves dans la classe à travers un corpus verbal d'entretiens (Pujade-Renaud, 1983a, 1983b).

Je répondis également, ayant en tête le texte de F. Ben Slama sur la question du contre-transfert dans la recherche, que dans l'approche clinique nous nous devons d'explicitier comment a été construit le chemin qui nous conduit à ce que nous proposons. Je me souviens aussi avoir remarqué – je ne crois pas l'avoir seulement pensé, d'autres témoins me l'ont confirmé – que j'étais heureux que ma mère n'ait pas été là lors de cette soutenance : je n'aurais pas aimé que sa confrontation à un tel passage se fasse dans ces conditions-là, publiquement, sans un accompagnement contenant. Et puis enfin, j'ai remercié ce membre du jury de ce que sa question m'ouvrait les yeux sur quelque chose que je n'avais pas pu anticiper : préoccupé par les difficultés qui avaient été les miennes à pouvoir rendre ces éléments publics, à trouver une bonne distance et des mots justes, accaparé par la forme de violence qu'il avait fallu que je me fasse à moi-même pour les écrire, je dis qu'alors j'avais complètement occulté la violence que la lecture de ce passage pourrait produire pour le lecteur. Le membre du jury me coupa alors vertement la parole pour me lancer : « *Je vous interdis de faire une interprétation !* ».

Rétrospectivement, je mesure en effet, à la forme de la réaction produite chez mon interlocuteur, l'effet d'interprétation de cette dernière partie de ma réponse ; ce que je n'ai pas mesuré du tout sur le moment. Je dirais maintenant que cette dernière partie de ma réponse à sa question prit en fait la forme d'un projectile psychique renvoyé en boomerang, non élaboré, indice de ce que le thème envisagé, la difficulté des relations mère-bébé, pouvait peut-être concerner une part de chacun de nous deux. C'est un phénomène que rencontrent les professionnels du champ de la très petite enfance : faire avec le bébé qui a peut être été en souffrance chez chacun des interlocuteurs auxquels ils sont confrontés, tant dans la pratique clinique que lors de communications de résultats de recherches ou de vignettes. C'est aussi un mécanisme que nous rencontrons dans nos recherches sur l'éducation où nous devons faire avec ce qu'a été l'élève en chacun : chez nous, chercheurs, mais aussi chez nos collègues partenaires, nos interlocuteurs, les commanditaires des recherches, les auditeurs des communications...

Essayons-nous à envisager le sens que pourrait avoir *ici* la reprise de cet épisode, comme l'après-coup de quelque chose, mais peut-être un après-coup élargi pour reprendre une expression d'Haydée Faimberg (2006). Il sera aussi question d'être attentif à notre attention à cette scène, par analogie avec cette « écoute de l'écoute » (Faimberg, 2006, p. 16) qu'elle dit explorer dans l'après-coup de son propre travail d'analyste.

On a donc ici un événement qui a eu lieu lors de la soutenance de thèse et dont j'ai ressenti la nécessité d'une reprise. Dans cette reprise *ici*, il ne peut s'agir simplement d'une justification *a posteriori* alors qu'il n'y a plus aucun enjeu objectif lié à ce moment : le résultat de la soutenance a été positif et j'ai obtenu un poste... Pourtant, l'impact de cette scène a encore un retentissement puisque je l'évoque ; quelque chose « a laissé un résidu ». Dans le contexte de l'analyse clinique des pratiques professionnelles telle que je peux la pratiquer, ce malaise laissé par la situation serait l'indice d'une mise au travail possible... Ce moment de la soutenance a pourtant déjà été ré-évoqué lors de conversations que j'ai eues avec des collègues proches, témoins de cette scène ; nous avons émis plusieurs hypothèses de compréhension des différents enjeux qui pouvaient se donner là à voir... Mais le « résidu » ne s'est pas dissous pour autant puisque je la ré-évoque ici.

Et puis, au moment de cette reprise pour cet article, un *insight* s'impose : il pourrait s'agir d'une histoire de traumatisme intergénérationnel (Houzel, 2006) : un membre du jury, que je pourrais placer plutôt dans une position paternelle, me fait fantasmer par son intervention lors de la soutenance quelque chose de l'ordre de difficultés dans ses relations primaires, en écho justement à une évocation de ma part de difficultés analogues... Il est donc question de deux hommes, un père et son fils, et deux femmes, la mère du père et la mère du fils...

En quoi alors cette prise de conscience mérite-t-elle d'être ainsi ici « exposée » ; cette exposition ne risque-t-elle pas de provoquer, chez vous, lecteurs, des interrogations analogues à celles de ce membre du jury de la thèse ?

En fait, elle donne à voir, en la mettant en abyme selon le processus utilisé par André Gide dans *Les faux-monnayeurs*, une question centrale dans l'utilisation de l'approche clinique à l'université : quelle part fait-on aux éléments contre-transférentiels qui relèvent plutôt du registre personnel ?

Dans l'approche clinique d'orientation psychanalytique en sciences de l'éducation telle que je la soutiens, il ne s'agit pas d'un travail thérapeutique, mais d'une démarche de recherche à propos de laquelle nous requérons une forme de validation universitaire qui pourrait être donnée par nos pairs. J'écrivais d'ailleurs dans la thèse, pour commencer la partie comprenant le paragraphe dont la phrase a été lue le jour de la soutenance :

« Il y a une vraie difficulté à communiquer un certain nombre d'éléments qui ne sont pas de l'ordre de la rationalité, et qui sont plus



personnels. Ne risque-t-on pas, en en faisant état, d'être taxé d'impudeur ou d'exhibitionnisme ? Néanmoins, à partir du moment où l'approche clinique d'inspiration psychanalytique devient une approche de recherche et n'est pas un outil de thérapeute utilisé dans la confidentialité d'un cabinet, à partir du moment où il s'agit, d'une certaine façon, de démontrer, de convaincre, d'emporter l'adhésion, il faut rendre accessibles au lecteur des éléments qui donnent à ce travail son sens ; et parmi ceux-ci, ceux auxquels un travail psychique personnel a pu permettre l'accès. De nombreux travaux de recherche font référence à G. Devereux et au travail d'élaboration du contre-transfert du chercheur par rapport à son objet, mais très peu prennent le risque de le visibiliser. C'est pourtant ce que je vais tenter ici, à propos du choix de la méthodologie mise en place » (Chaussecourte, 2003, p. 205).

Je reprendrais cela encore à mon compte aujourd'hui presque mot pour mot ; peut-être, si j'en avais les moyens au niveau de l'écriture, j'essaierais d'atténuer une forme de véhémence militante que je sens être légèrement sous-jacente à ces propos. Cette question de l'exposition d'éléments personnels qui font avancer l'exploration psychique est classique en psychanalyse, du moins chez des auteurs qui ont recours au concept de contre-transfert et qui n'hésitent pas à expliciter cette forme du travail de l'analyste, s'inscrivant ainsi dans la compréhension de la notion initiée par P. Heimann (1950) et Henrich Racker (1979/1997, 2010). Il y a un magnifique exemple de cette part du travail psychique produit par le contre-transfert explicitée par Didier Anzieu (1983) dans un texte intitulé *À la recherche d'une nouvelle définition clinique et théorique du contre-transfert*. Dans ce chapitre, il développe théoriquement cette notion, mais à partir du récit de la cure d'un patient. Et il conclut son article en racontant une anecdote personnelle : il perd la dactylographie de cette observation de cure deux jours avant un exposé sur le Moi-peau qu'il devait présenter à l'Association Psychanalytique de France, alors qu'il comptait l'utiliser comme matériel clinique, et il montre comment cette mise à la poubelle reprend à son compte le symptôme corporel de son patient d'expulsion automatique et inconsciente d'un état de tension psychique désagréable à travers les pores de sa peau. Ainsi ce psychanalyste explicite-t-il comment des éléments d'élaboration personnelle peuvent aider à la compréhension de ce qui se joue sur un plan psychique avec un patient et peuvent produire des dégagements thérapeutiques. Évidemment point n'est ici question du travail de l'analyste dans son cabinet, mais il y a pour moi une légitimité, et même, au-delà, une quasi-obligation de donner à voir, dans un cadre universitaire, les éléments qui permettent de « reconstituer le chemin ». Je fais ici allusion de nouveau à une citation du texte de F. Ben Slama que nous avons mise en valeur dans la note de synthèse : « La règle la plus importante est de dire comment on est parvenu à obtenir ce qu'on a obtenu. Autrement dit, de répondre à la question : d'où tenez-vous ce que vous avancez, quelle est la source de ce savoir, êtes-vous en mesure de reconstituer le chemin

parcouru ? » (Ben Slama, 1989/1999, p. 144). Il en va d'une forme d'honnêteté intellectuelle, de lisibilité de la « démonstration », de sa crédibilité et de sa validation.

Il me semble que ce qui vient d'être ré-affirmé est essentiel et que l'évocation rétrospective de cet extrait de soutenance trouve là sa justification : offrir l'occasion de re-préciser mon point de vue sur un point nodal de l'approche clinique d'orientation psychanalytique : quels éléments contre-transférentiels rendre visibles au-delà de ceux du contre-transfert-du-chercheur expression pour moi quasi-syntagmatique.

Sur un plan plus heuristique, en lien avec la problématique transgénérationnelle que j'ai évoquée, on pourrait se demander si cette question de visibilité d'une part personnelle des élaborations dans les recherches en éducation ne pourrait pas constituer aussi un point problématique, problématique jusqu'à avoir été occulté pendant un temps certain : ainsi dans les actes du VI<sup>e</sup> Congrès des sciences de l'éducation de 1973, portant sur l'apport des sciences fondamentales aux sciences de l'éducation, on ne trouve pas de traces d'une telle réflexion dans les communications s'étant tenues dans « la commission 4 » portant le thème « psychanalyse et éducation » (Commission 4, 1976). Il est vrai qu'il est alors majoritairement question des rapports psychanalyse/pédagogie-éducation et que le livre de C. Revault d'Allonnes sur la démarche clinique en sciences humaines, qui fera date, n'est à ce moment là pas encore paru.

Voyons maintenant un exemple de ce qui n'a pas été visible (jusqu'à présent !) sur un plan contre-transférentiel.

### **Un choix de non visibilité**

Lors de l'écriture de la thèse, il m'est arrivé d'avoir des moments de maladies somatiques. En quasi fin de thèse, des douleurs importantes me contraignirent à arrêter le travail d'écriture, au risque de remettre en question la soutenance même puisque le calendrier en était précisé et qu'il impliquait tout un jury. Étant alors dans ma deuxième tranche de cure type, j'ai pu élaborer ce que pouvait représenter cet avortement possible de l'objet thèse en le mettant en lien avec une problématique familiale transgénérationnelle et avec ce que pouvait aussi représenter symboliquement la réalisation de cette thèse sur un certain nombre d'autres plans connexes. Je suis persuadé que ce travail élaboratif a été déterminant dans la possibilité d'aller au bout du processus de recherche, de son écriture, jusqu'à la soutenance publique, voire jusqu'au premier poste d'enseignant-chercheur. Cependant, contrairement à ma réponse sur le pourquoi de mon choix de l'observation, très personnelle, certes, mais dont l'exposé était nécessaire à la compréhension de ma démarche méthodologique, aucune trace de ces élaborations-ci, qui ont pourtant assurément permis la viabilité de l'objet, ne figure dans un quelconque écrit.

## Pour conclure

Me voici au terme de ce que je souhaitais pouvoir évoquer dans ce premier travail autour de la notion de contre-transfert-chercheur. Cet article n'a pas d'autres ambitions que de tenter de préciser là où j'en suis de cette notion, certes pour moi-même, mais peut-être aussi pour permettre aux lecteurs d'avoir quelques éléments sur lesquels étayer leur propre point de vue. Le prochain article que je rédigerai à ce sujet posera la question des dispositifs possibles d'élaboration de ces phénomènes contre-transférentiels que rencontrent les étudiants dans les recherches cliniques d'orientation psychanalytique que j'accompagne et donnera d'autres exemples de dégagements produits par ces élaborations contre-transférentielles.

## Éléments bibliographiques

- Abram, J. (2001). *Le langage de Winnicott*. Paris : Éditions Popesco.
- Andreas-Salomé, L. et Freud, A. (2006). *A l'ombre du père, correspondance 1919-1937*. Paris : Hachette. (Ouvrage original publié en 2001).
- Anzieu, D. (1983). À la recherche d'une nouvelle définition clinique et théorique du contre-transfert. Dans Henri Sztulman (dir.), *Le psychanalyste et son patient. Études psychanalytiques sur le contre transfert* (p. 23-35). Toulouse : Privat.
- Ardoino, J. (2000). *Les avatars de l'éducation, problématiques et notions en devenir*. Paris : PUF. (Ouvrage original publié en 1991 : Les numéros de pages indiquées concernent cette édition).
- Avron, O. (1986). Engagement clinique et théorique dans la recherche. *Bulletin de Psychologie*, 377, 797-799.
- Bataille, M. (1983). Implication et explication. *Pour*, 28-31.
- Ben Slama, F. (1999). La question du contre-transfert dans la recherche. Dans C. Revault-d'Allonnes (dir.), *La démarche clinique en sciences humaines* (p. 139-153). Paris : Dunod. (Ouvrage original publié en 1989).
- Blanchard-Laville, C. (1999). L'approche clinique d'inspiration psychanalytique. Enjeux théoriques et méthodologiques. *Revue française de pédagogie*, 127, 9-22.
- Blanchard-Laville, C., Chaussecourte, P., Hatchuel, F. et Pechberty, B. (2005). Recherches cliniques d'orientation psychanalytique dans le champ de l'éducation et de la formation. *Revue française de pédagogie*, 151, 111-162.
- Burgos, E. (2007). Georges Devereux historien. *Le Coq Héron*, 190, 65-73.
- Chaussecourte, P. (1999). Comparaison du discours d'un même enseignant de mathématiques, effectuant le même cours devant trois classes de sixième d'un même collège. *Cahier de DIDIREM*, 32, 1-75.
- Chaussecourte, P. (2003). *Observations cliniques en sciences de l'éducation. Microanalyses et observations directes de pratiques d'enseignant(e)s de mathématiques*. (Thèse de doctorat, Paris X Nanterre, Nanterre).
- Chaussecourte, P. (2009). *Approche clinique d'orientation psychanalytique. Réflexions d'après-coup*. (Note de synthèse d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Nanterre).
- Chaussecourte, P. (2017). De la mise au travail d'une notion psychanalytique dans un champ connexe : après-coup et recherche clinique d'orientation psychanalytique. Dans L.-M. Bossard (dir.), *Clinique d'orientation psychanalytique Recherches en éducation et formation* (p. 131-150). Paris : L'Harmattan.

- Commission 4 (1976). *Psychanalyse et éducation*. Dans L. Marmoz (dir.), *Actes du VIème congrès international des sciences de l'éducation, 3-7 septembre 1973* (p. 405-457). L'Aigle : EPI.
- Costantini, C. (2008). *Comment des enseignantes d'école maternelle « entendent » le silence de l'élève ? Étude clinique : des questions du chercheur aux questions de recherche*. (Thèse de doctorat, Paris X Nanterre, Nanterre).
- Costantini, C. (2009). Le chercheur : sujet-objet de sa recherche ? *Cliopsy, 1*, 101-112.
- Denis, P. (2002). Transfert. Dans A. Mijolla (de) (dir.), *Dictionnaire international de la psychanalyse* (p. 1744-1746). Paris : Calmann-Lévy.
- Denis, P. (2010). *Rives et dérives du contre-transfert*. Paris : PUF.
- Devereux, G. (1980). L'argument. Dans *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement* (p. 15-21). Paris : Flammarion. (Ouvrage original publié en 1967).
- Etchegoyen, H. R. (2005). *Fondements de la technique psychanalytique*. Paris : Hermann.
- Faimberg, H. (2006). Controverse psychanalytique : Après-coup. Dans F. Guignard (dir.), *L'année psychanalytique internationale* (p. 13-19). Chêne-Bourg : Éditions Médecine et Hygiène.
- Freud, S. (1993). Les chances d'avenir de la thérapie analytique (*Oeuvres complètes de Freud. Psychanalyse* (Vol. X)). Paris : PUF. (Ouvrage original publié en 1910).
- Freud, S. (2002). Une difficulté de la psychanalyse. Dans *Oeuvres complètes de Freud. Psychanalyse* (Vol. XV, p. 39-51). Paris : PUF. (Ouvrage original publié en 1917).
- Freud, S. (2005). Des souvenirs-couverture. Dans *Oeuvres complètes de Freud. Psychanalyse* (Vol. III, p. 254-276). Paris : PUF. (Ouvrage original publié en 1899).
- Freud, S. (2005). Remarques sur l'amour de transfert. Dans *Oeuvres complètes de Freud. Psychanalyse* (Vol. XII, p. 197-211). Paris : PUF. (Ouvrage original publié en 1915).
- Freud, S. (2005). Sur la psychologie du lycéen. Dans *Oeuvres complètes de Freud. Psychanalyse* (Vol. XII, p. 333-337). Paris : PUF. (Ouvrage original publié en 1914).
- Geissmann, C. (2002). Contre-transfert. Dans A. Mijolla (de) (dir.), *Dictionnaire international de la psychanalyse* (p. 365-366). Paris : Calmann-Lévy.
- Gertler, M. D. et Deluz, A. (1987). Georges Devereux (1908-1985). *Revue française de psychanalyse, 51*(6), 1669-1671.
- Ghil, M. (2007). Georges Devereux, de la physique quantique à l'ethnopsychiatrie complémentariste. *Le Coq Héron, 190*, 55-64.
- Giust-Desprairies, F. (2001). *Pour une psychologie sociale clinique, dynamiques et significations imaginaires*. (Habilitation à diriger des recherches, Paris VIII-Saint Denis, Saint-Denis).
- Green, A. (2003). *Idées directrices pour une psychanalyse contemporaine*. Paris : PUF. (Ouvrage original publié en 2002).
- Heimann, P. (1987). À propos du contre-transfert. Dans P. Heimann, M. Little, A. Reich et L. Tower (dir.), *Le contre-transfert* (p. 23-29). Paris : Navarin. (Ouvrage original publié en 1950).
- Houzel, D. (2006). Le transgénérationnel dans la consultation de l'enfant. *Perpectives Psy, 45*(1), 19-24.
- Laplanche, J. et Pontalis, J.-B. (1994). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris : PUF. (Ouvrage original publié en 1967).
- Meltzer, D. (1984). Les concepts d'"identification projective" (Klein) et de "contenant-contenu" (Bion) en relation avec la situation analytique. *Revue française de psychanalyse, XLVIII*, (2), 541-549.
- Mijolla, A. (de), (dir.) (2002). *Dictionnaire international de la psychanalyse*. Paris : Calmann-Lévy.
- Muchielli R. (1988). *L'observation psychologique et psychosociologique. Connaissance du problème*. Paris : ESF. (Ouvrage original publié en 1974).

- Neyraut, M. (2004). *Le transfert*. Paris : PUF. (Ouvrage original publié en 1974).
- Olivier de Sardan, J.-P. (2000). Le « je » méthodologique, Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41(3), 417-445.
- Pujade-Renaud, C. (1983a). *Le corps de l'élève dans la classe*. Paris : ESF.
- Pujade-Renaud, C. (1983b). *Le corps de l'enseignant dans la classe*. Paris : ESF.
- Racker, H. (1997, 2010). *Études sur la technique psychanalytique Transfert et contre-transfert*. Meyzieu : Cesura. (Ouvrage original publié en 1979).
- Revault d'Allonnes, C. (1998). L'étude de cas ; problèmes déontologiques et éthiques au cœur d'une méthode. Dans C. R. d'Allonnes, R. Samacher et O. Douville (dir.), *Clinique et éthique* (Vol. 5, p. 51-61). Paris : L'Harmattan.
- Revault d'Allonnes, C. (dir.) (1999). *La démarche clinique en sciences humaines*. Paris : Dunod. (Ouvrage original publié en 1989).
- Roudinesco, E. (1998). Préface. Dans G. Devereux (dir.), *Psychothérapie d'un indien des plaines* (p. 7-28). Paris : Arthème Fayard. (Ouvrage original publié en 1951).
- Roudinesco, E. et Plon, M. (1997). *Dictionnaire de la psychanalyse*. Paris : Fayard.
- Séchaud, E. (1999). Qu'est-ce que la psychologie clinique ? Dans *Psychologie clinique. Approche psychanalytique* (p. 1-24). Paris : Dunod.

**Philippe Chaussecourte**

Laboratoire EDA  
Université Paris Descartes  
Sorbonne Paris Cité

**Pour citer ce texte :**

Chaussecourte, P. (2017). Autour de la question du « contre transfert du chercheur » dans les recherches cliniques d'orientation psychanalytique en sciences de l'éducation. *Cliopsy*, 17, 107-127.